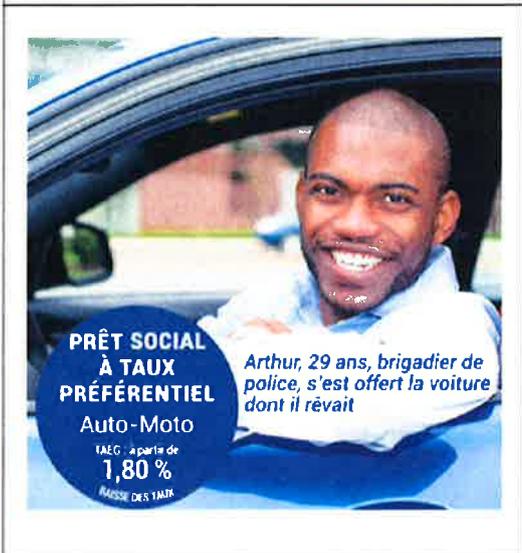
	<p>TRAVAUX MOBILIER</p> <p>Travaux et aménagements dans la résidence principale.</p>	<p>10 000 €^{*3}</p> <p>Jusqu'à 60 MOIS</p>	<p>Il est nécessaire de présenter un devis, une facture ou un bon de commande de moins de trois mois pour solliciter ce prêt.</p>
	<p>AUTO -MOTO</p> <p>Achat d'une voiture ou d'une moto, neuve ou d'occasion.</p>	<p>15 000 €^{*3}</p> <p>Jusqu'à 60 MOIS</p>	<p>Il est nécessaire de présenter un bon de commande ou un document officiel mentionnant le prix de vente pour le solliciter.</p>

Service des prêts de la fondation Louis Lépine

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17 h

Fermé le jeudi de 14h à 17 h

1 rue Massillon – 75004 Paris

pretfl@interieur.gouv.fr

Tél : 01 53 71 43 55 choix 4

*1 :

Offre de prêt social personnelle soumise à conditions d'un montant maximum de 5 000 € remboursable sur une durée de 12 à 60 mois au taux préférentiel de 1,80 % de 12 à 36 mois et de 2,60% de 48 à 60 mois. Ex : Pour un financement de 5 000 euros sur 36 mois, 36 mensualités de 142,74 €. Taux effectif annuel global (TAEG) fixe de 1,80 %, coût total du crédit 138,64 €.

*2 : Offre de prêt social personnelle soumise à conditions de 2 000 € maximum remboursable sur une durée de 12 à 24 mois au taux préférentiel de 1,80%. Ex : Pour un financement de 2000 € sur 24 mois, 24 mensualité de 84,89 €. Taux annuel effectif global (TAEG) fixe de 1,80%, coût total du crédit de 37,36 €.

*3 : Offre de prêt social personnelle soumise à conditions d'un montant maximum de 10 000 € remboursable sur une durée de 12 à 60 mois au taux préférentiel de 1,80 % de 12 à 36 mois et de 2,60% de 48 à 60 mois. Ex : pour un financement de 10 000 € sur 60 mois, 60 mensualités de 177,78 € hors assurance. Taux annuel effectif global hors assurance (TAEG) fixe de 2,60 % coût total du crédit de 668 €, hors assurance obligatoire pour les prêts supérieurs à 5 000 €. Le coût de l'assurance facultative emprunteur garanties décès, perte totale et irréversible d'autonomie est de 2,42 € par mois pour un assuré de 18 à 35 ans couvert à 100 % et s'ajoute à la mensualité du crédit. Le montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt sera de 145,20 euros, soit un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 0,56%. Le coût standard varie en fonction de l'âge et des garanties souscrites.

Le prêt social à taux zéro (PSTZ)

Imprimer

Les prêts de la fondation Louis Lépine sont accordés aux personnels de la préfecture de police, en activité ou retraités, de l'Etat et des administrations parisiennes, affectés à Paris (75) et dans les départements de la petite couronne parisienne (92,93,94).

En 2017, la fondation Louis Lépine fait évoluer son offre de prêts sociaux pour mieux vous accompagner dans les moments où vous en avez le plus besoin. Deux types de prêts vous sont proposés : le prêt social à taux préférentiel et le prêt social à taux zéro.

Le **prêt social à taux zéro** est destiné à répondre à des situations difficiles ou à couvrir des frais de première nécessité.

TYPE DE PRÊTS	MOTIFS	MONTANT ET DUREES	JUSTIFICATIFS
	<p>EVENEMENTS FAMILIAUX</p> <p>Naissance</p> <p>Dissolution PACS</p> <p>Divorce</p> <p>Décès</p>	<p>2000 €</p> <p>25 MOIS</p>	<p>Acte de naissance, attestation de rupture de PACS jugement de divorce, acte de décès</p>
	<p>PRIMO INSTALLATION</p> <p>Frais de premières installation en région parisienne</p>	<p>2000 €</p> <p>25 MOIS</p>	<p>Attestation de primo affectation, copie du bail de moins de 12 mois, acte d'achat immobilier...</p>
	<p>PRÊT SOUS CONDITIONS DE</p>		<p>Attestation, facture arrêté</p>

 <p>Sonia, 29 ans, adjointe administrative, a pu bénéficier d'un prêt social à taux zéro pour faire face à des difficultés financières ponctuelles</p> <p>PRÊT SOCIAL À TAUX ZÉRO sous conditions de rémunération</p>	<p>REMUNERATION</p> <p>Prêt pour faire face à des difficultés réservé aux agents avec un indice brut de rémunération inférieur à 466</p>	<p>2000 €</p> <p>25 MOIS</p>	<p>facture, arrêté ou tout autre document attestant de la situation de difficulté personnelle ou familiale rencontrée.</p>
 <p>NOUVEAU</p> <p>Léa, 22 ans, adjointe administrative, a acheté un vélo électrique</p> <p>PRÊT SOCIAL À TAUX 0 % Transition énergétique</p>	<p>PRÊT TRANSITION ENERGETIQUE</p> <p>Financer des équipements ou des travaux favorables à l'environnement</p>	<p>2000 €</p> <p>25 MOIS</p>	<p>Facture ou devis relatif à l'investissement.</p>
 <p>Le soutien pour vous venir en aide au moment où vous en avez le plus besoin</p> <p>PRÊT SOCIAL À TAUX ZÉRO Situation d'urgence sociale</p>	<p>PRÊT SITUATION D'URGENCE SOCIALE</p> <p>Difficultés financières graves et ponctuelles</p>	<p>2000 €</p> <p>25 MOIS</p>	<p>L'agent qui sollicite ce prêt aura constitué un dossier avec les services sociaux départementaux.</p>

Service des prêts de la fondation Louis Lépine

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17 h

Fermé le jeudi de 14h à 17 h

1 rue Massillon – 75004 Paris

pretfl@interieur.gouv.fr

Tél : 01 53 71 43 55 choix 4

Un crédit vous engage et doit être remboursé

vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager

